



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 7 septembre 2021 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1 Jimmy Plourde

Siège no 2 Carole Desbiens

Siège no 3 Laurette Lévesque

Siège no 4 Absent

Siège no 5 Nicholas Dubé

Siège no 6 Absent

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Michael Marmen, directeur général est aussi présent ainsi que cinq (5) membres du public dans l'assistance.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

21-09150 Adoption de l'ordre du jour

Des changements sont proposés à l'ordre du jour. Les résolutions suivantes seront déplacées et traitées en priorité suivant l'adoption de l'ordre du jour :

1. Nomination d'un représentant municipal sur le conseil de la CADL
2. Contribution financière pour une étude de faisabilité pour une COOP
3. Adoption d'un contrat de location et d'une grille tarifaire pour les salles et les équipements municipaux.

Sur la proposition de Laurette Lévesque, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour tel que nouvellement proposé en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

21-09151 Nomination d'un représentant municipal sur le conseil de la CADL

Tel que prévu aux règlements généraux de la Corporation d'aide au développement local de Saint-Honoré-de-Témiscouata (CADL), un administrateur doit être nommé par le conseil municipal.

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata nomme Madame Mélanie Hébert, coordonnatrice en services de loisirs de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata comme représentante municipale et administratrice sur le conseil de la CADL.

21-09152 Contribution financière pour une étude de faisabilité pour une COOP

En appui au projet de sauvegarde de l'épicerie entamée par la CADL, il est proposé par Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, et résolu unanimement de contribuer un montant approximatif de 1 900.00\$ plus taxes pour financer une étude de faisabilité pour la possibilité de mettre en place une coopérative. Le montant sera pris à partir du poste budgétaire numéro 02-620-00-411.

21-09153 Adoption d'un contrat de location et d'une grille tarifaire pour les salles et les équipements municipaux



Considérant que la Municipalité n'est pas munie d'un système pour fixer des prix et assurer le suivi, la transparence et l'équité dans le prêt et la location de ses infrastructures et de ses équipements ;

Il est proposé par Jimmy Plourde, appuyé par Carole Desbiens, et résolu unanimement d'adopter le contrat de location et la grille tarifaire s'y rattachant tels que proposés par l'administration municipale afin d'assurer une saine gestion de ses infrastructures et de ses équipements.

21-09154 Procès-verbal des réunions du 2 août, du 5 août et du 2 septembre 2021

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que les procès-verbaux suivants soient adoptés tels que rédigés :

1. séance ordinaire du 2 août 2021;
2. séance extraordinaire du 15 juillet 2021;
3. séance extraordinaire du 2 septembre 2021.

21-09155 Comptes du mois d'août 2021

La liste des comptes du mois d'août a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 2 septembre et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 août 2021	146 128,31\$
Comptes payés d'avance	<u>62 443,45 \$</u>
TOTAL	<u>208 571,76\$</u>

21-09156 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 août sont lus par Michael Marmen, directeur général.

21-09157 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- a. Par Richard F. Dubé :
 - MRC du Témiscouata, le 16 août 2021 ;
 - CADL, le 12 août 2021.

21-09158 Programmation TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement:

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens



- ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
 - la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qu'il lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
 - la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
 - la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés vérifiables (reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

21-09159 Achat de sel abrasif

Une soumission a été reçue pour la fourniture de sel de déglacage :

Sel Warwick 118\$ la tonne

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que 140 tonnes de déglacage soient achetées chez Sel Warwick au prix de 118\$ la tonne, le prix incluant la livraison pour un montant approximatif de 16 520.00\$ plus taxes

21-09160 Concours Maisons Fleuries

Suite à l'annonce, nous avons reçu trente (30) inscriptions au concours *Maisons fleuries*, vingt et une (21) inscriptions au concours *Jardins potagers* et quinze (15) au concours *Jardinières/boîtes à fleurs*.

Nous avons reçu 1 suggestion pour la catégorie *Amélioration*.

Les inscriptions ont été transcrites sur des coupons à tirer lors de l'événement St-H en Fête !

Les bons d'achat offerts sont échangeables au Serre de la Savane de Saint-Louis-du-Ha! Ha !

Maisons fleuries

<i>Gagnants</i>	<i>Adresses</i>	<i>Prix</i>
1 ^{er} prix : Yolande Madgin	68, rue Principale	Arbres fruitiers ou décoratifs valeur 40 \$
2 ^e prix : Vicky Tremblay	13, rue Caron	
3 ^e prix : Gilles Perreault	230, rue Principale	
4 ^e prix : Aline Bourgoin	5, rue de la Gare	
	SOUS TOTAL	160 \$

Boîtes à fleurs et jardinières

<i>Gagnants</i>	<i>Adresses</i>	<i>Prix</i>
1 ^{er} prix : Lucie Dumont	155, rue Principale	Jardinière valeur : 20 \$
2 ^e prix : Manon D'Amours	47, rue Principale	Jardinière valeur : 20 \$
	SOUS-TOTAL :	40 \$



Jardins potagers

<u>Gagnants</u>	<u>Adresses</u>	<u>Prix</u>
1 ^{er} prix : Jacqueline St-Pierre	89, rue Principale	Bon d'achat - plants de légumes
2 ^e prix : Marie-Paule Bourgoin	5, rue Landry	Même, 20 \$
	SOUS-TOTAL :	40 \$

Amélioration :

<u>Gagnants</u>	<u>Adresses</u>	<u>Prix</u>
1 ^{er} Prix : Hélène Morin et Michel Michaud	78, rue principale	Bon d'achat pour un arbre fruitier ou décoratif 60 \$
	SOUS-TOTAL :	60\$
		TOTAUX : 300 \$

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata autorise le versement des montants et félicite tous les gagnants, particulièrement ceux qui ont amélioré leur terrain

21-09161 Achat d'appareils respiratoires pour les services incendie

Sur la proposition de Jimmy Plourde, appuyé par Carole Desbiens, il est résolu unanimement d'accepter la soumission De Boivin & Gauvin en date 31 août 2021 pour la somme de 69 059.73\$. Le montant utilisé pour l'achat d'appareils respiratoires pour les services incendies sera pris à partir du poste budgétaire numéro 72-220-00-725 et la balance à partir du surplus libre.

21-09162 Dossier - Parc du 150^e

Considérant les résolutions numéro 21-05077 et numéro 21-08139, lesquelles soulignent que le conseil municipal approuve le projet de Luge et de Fresque géantes tel que proposé par la CADL, c'est-à-dire installer la Luge et la Fresque dans le Parc du 150^e à condition que la sculpture du 150^e ne soit pas déplacée à l'extérieur du parc ;

Considérant que la Municipalité favorise une intégration harmonieuse des différents attraits ;

Considérant que la Municipalité a comme but de respecter les nombreux donateurs et le travail bénévole effectué à l'époque pour l'inauguration du Parc du 150^e et sa thématique qui lui est propre ;

Considérant que la Municipalité est en faveur de la mise en place du travail effectué par la CADL et par ce fait même ajoutez une plus-value à l'attractivité municipale ;

Considérant le projet de résolution de la CADL en date du 12 août 2021 ;

Il est proposé par Laurette Lévesque, appuyée par Carole Desbiens, et résolue unanimement d'accepter l'option numéro 1 proposée dans le projet de résolution de la CADL. Conformément à l'option adoptée, la lettre en date du 16 juin 2021 émise par la Municipalité à la CADL sera invalidée.

21-09163 Soumission pour la réparation d'une pompe de la station Nord

Considérant que l'une des deux pompes situées à la station Nord est endommagée, il est proposé par Jimmy Plourde, appuyé par Carole Desbiens, et résolu unanimement d'accepter la soumission en date de 23 août de Les Entreprises Camille Ouellet et de



faire réparer la pompe en question pour la somme de 7 799.87\$. Le montant sera pris à partir du poste budgétaire numéro 02-414-00-530.

21-09164 Support à la campagne de financement des biscuits sourires Tim Horton

Il est proposé par Jimmy Plourde, appuyé par Nicholas Dubé, et résolu unanimement d'appuyer la campagne de financement des biscuits sourires Tim Horton. 100% des sommes amassées sont versées aux 3 maisons de la famille du Témiscouata. La Municipalité contribuera un montant d'environ 96\$ dollars pour l'achat de douzaines de biscuits qui seront distribués à l'ensemble des étudiants et étudiantes de l'école les Moussaillons ainsi que le personnel enseignant,

21-09165 Demande de lumière de rue

Suite à une demande citoyenne, il est proposé par Carole Desbiens, appuyée par Nicholas Dubé, et résolu unanimement de procéder à l'installation d'une lumière de rue à proximité du 30 route Talbot pour l'année 2022.

21-09166 Peinture pour l'entretien de la patinoire

Considérant l'état de la patinoire ;

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyé par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement de procéder à l'achat de teinture à bois et de planches de bois (2x6 et 2x8), de remplacer les portions de bande désuète et de repeindre au complet les bandes de patinoire. Les coûts estimés pour les matériaux sont de 360.55\$ pour le bois (Groupe BMR) et de 3 083.35\$ pour la primer et la teinture (Centre de Peinture Mailloux). Les dépenses seront payées à partir du poste budgétaire numéro 02-701-20-522. Est incluse dans le montant de 3 083.35\$ une dépense de 1 481.71\$ préalablement approuvée par l'entremise de la résolution numéro 21-08136. La dépense de 360.55\$ pour le bois fut aussi approuvée au préalable par la résolution numéro 21-08136.

21-09167 Période de questions

À 21h05, Richard F. Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les points suivants furent soulevés :

1. Les buts de soccer dans la cour d'école;
2. Dossier de l'avenir de l'Église et carnet de santé;
3. Vente de Fleurs emblématique l'Honorable;
4. Date estimée pour entre en mesure de passé sous le viaduc de la 85;
5. Coût pour la démolition du vieux garage situé au 98 rue Principale;
6. Programme Réno Région;
7. Déneigement pour la rue Gérard-Roy;
8. Ramonage de cheminée.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 21 h 29, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Michael Marmen, directeur général

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
7 SEPTEMBRE 2021

COMPTE D'AOUT 2021			
102	Laboratoire BSL	131,73	\$
112	Fonds de l'information foncière	45,00	\$
113	Techno Feu	350,19	\$
174	Journal Info Dimanche	225,35	\$
224	Régie intermunicipale des Déchets de Témiscouata	8 007,58	\$
234	Rénauld Patoine	2,55	\$
311	Buroplus Citation	272,08	\$
331	Les Services Kopilab	144,00	\$
357	Marché St-Ho	1 309,27	\$
403	Atelier de Soudure Laurier Plourde	725,20	\$
405	Électronique Mercier	-	\$
407	Brandt	-	\$
411	Pièces d'autos Michaud Inc.	-	\$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	3 232,43	\$
427	Surplus général Tardif	171,36	\$
460	Société coopérative agricole de Saint-Hubert	248,04	\$
468	Automoteur R.D.L. Inc.	300,57	\$
475	Énersco - Transports AL. Ouellet Perron	1 516,19	\$
491	Macpek	172,67	\$
492	Centre de Peinture Mailloux	1 188,90	\$
493	Distribution Frnacis Inc.	40,25	\$
539	Visipro	701,34	\$
550	Les Entreprises Camille Ouellet et Fils Inc.	-	\$
563	Excavation S.M.	82 437,08	\$
601	Sani-Express	206,32	\$
632	Buanderie Rivière-du-Loup	231,12	\$
642	Messer	134,42	\$
644	L'Arsenal	1 126,73	\$
646	Carrefour du Camion	481,87	\$
675	M.R. Boucher	29 366,40	\$
679	Profix de l'Est	1 107,76	\$
682	Protek Hydraulique	-	\$
692	Martin Bastille Inc.	467,57	\$
698	Les Entreprises Jean-Roch Roy Inc,	1 075,02	\$
706	Les Commerçants de la Chaudières (DICOM)	15,69	\$
713	Livraison M.L.	-	\$
770	Les Serres de l'avenir	-	\$
776	Pièces de Camion BSL	-	\$
799	Certified Laboratories	262,95	\$
900	Josée Chouinard	-	\$
1063	Robin Patoine	106,70	\$
1073	Simetch environnement	2 148,42	\$
1307	Romain Patoine	175,20	\$
1330	Servlinks Communication	66,22	\$
1355	Josée Després	28,80	\$
1362	Kenworth Québec	841,08	\$
1367	Michael Marmen	50,00	\$
1384	Maxime Ouellet	635,30	\$
1406	Mélanie Hébert	-	\$
1409	Restaurant Bégonia	1 531,44	\$
1410	Portes et Fenêtres KRTB	86,24	\$
1411	Récré O Fun	383,45	\$
1412	Diodon Jeux Gonflables	863,43	\$
1413	Steamatic Rivière-du-Loup	1 793,61	\$
1415	Caravane 185	139,88	\$
1414	Les Chapiteaux de l'Est	1 580,91	\$
TOTAL DES FACTURES À PAYER D'AOUT 2021		146 128,31	\$

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
7 SEPTEMBRE 2021

SALAIRES		
SALAIRE D'AOUT	47 721,11 \$	
REER Collectif	603,57 \$	
Avantages sociaux	5 274,33 \$	
CSST	732,78 \$	
ASSURANCES COLLECTIVES	946,48 \$	
TOTAL DES SALAIRES:	55 278,27 \$	55 278,27 \$
BELL CANADA:		
Bureau	207,81 \$	207,81 \$
HYDRO-QUEBEC:		
Edifice municipal	303,45 \$	
Abri postal rue de la Gare	1 335,22 \$	
Étangs rue de la Gare	- \$	
Station pompage PP1 - Près du 51, rue Principale	138,78 \$	
Station pompage PP2 - Près du 180, rue Principale	90,47 \$	
Garage	338,62 \$	
Poste incendie Saint-Honoré	150,42 \$	
Poste incendie Saint-Honoré (Fournaise)	59,45 \$	
Éclairage public	350,08 \$	
Croix lumineuse	- \$	
Bibliothèque	131,63 \$	
Parc 150e	40,89 \$	
Loyer 99B	136,19 \$	
Poste incendie de Saint-Pierre-de-Lamy	64,41 \$	
Local Association sportive	235,41 \$	3 375,02 \$
VISA DESJARDINS		
Cellulaire voirie	44,80 \$	
Vidéotron	108,02 \$	
Camp de jour	460,13 \$	
RACJ (Permis de boisson Fête St-Ho)	53,50 \$	
Mallage (Mistral et ordre du jour)	177,34 \$	843,79 \$
AUTRES COMPTES PAYÉS PENDANT LE MOIS		
Frais de banque	128,85 \$	
FQM - Congrès maire	787,58 \$	
Centre Communautaire Roland Morin	177,01 \$	
ADQM - Colluqe de zone Michael et Josée	130,00 \$	
APEQ (Colloque sécurité civile Jonathan et Josée)	680,00 \$	
Postes Canada (Achat timbres autres)	- \$	
Mélanie Hébert (Camp de jour et Fete à St-Ho)	835,12 \$	
Rénovation domiciliaire ou remboursement de taxes	- \$	2 738,56 \$
Total des dépenses payées pendant le mois:		62 443,45 \$
TOTAL DES DÉPENSES:		208 571,76 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS :

Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites ci-haut.


Michael Marmen, directeur général

Le 7 septembre 2021